

AGCS

Au secours Bolkestein Revient !

La directive est de retour ; le Parlement européen négocie les amendements avant le vote global. La composition du Parlement et l'évolution des débats laissent craindre une mouture peu différente de la précédente. Selon les dernières informations, le vote pourrait intervenir vers le 25 octobre !

Il est donc urgent :

- d'informer au plus tôt les citoyens, notamment à l'occasion des manifestations du 4 octobre.
- d'interpeller les députés européens (et nationaux) sur leur position (voir document RM Jenner).
- de préparer des mobilisations décentralisées autour du 15 octobre

Pour en savoir plus :

<http://www.urfig.org/Bolkestein-moment-d-agir.doc>

TRANSPORT/ FERROVIAIRE

Privatisation et service public

Au moment où les catastrophes (inondations, cyclones..) et l'accroissement du prix des matières premières viennent renforcer la nécessité de revoir notre modèle économique et nos modes de transports, coup sur coup, le gouvernement privatise les autoroutes, le transport ferroviaire des marchandises passe au privé (pendant que la SNCF est sommée de supprimer des milliers de ses trains de fret), et CONNEX a reçu fin juin une licence pour le trafic " voyageurs " tandis que la SNCF organise la suppression des relations interrégionales.

« Les Alternatifs » tiennent à s'associer à toute manifestation contre la privatisation des chemins de fer et aux protestations que pourront faire les Présidents de Conseils régionaux.

Les décisions de supprimer un certain nombre de trains corail qui maillent le territoire sont incohérentes en matière d'enjeux environnementaux, d'aménagement du territoire, de défense du service public et de solidarité entre territoires comme avec les plus démunis.

« Les Alternatifs » tiennent à affirmer ainsi leur attachement au développement des transports ferroviaires, à leur accessibilité pour tous et aux missions de service public des transports collectifs de voyageurs et notre refus des décisions qui conduiraient à une dégradation considérable de l'ensemble du service public.

POLLUTION et SANTE

Directive REACH

Le projet de réglementation européenne des substances chimiques « Reach » (Enregistrement, Evaluation et Autorisation des produits chimiques), actuellement en débat à Bruxelles est menacé.

Si le Parlement européen suit les amendements déjà votés en commission, les objectifs de ce texte fondamental pour la santé publique seront réduits à néant. L'enjeu est d'importance pour les populations. Les chiffres des cancers dus aux substances toxiques diffusées sans contrôle depuis des années sont alarmants.

Tous et chacun doivent savoir ce qu'ils respirent, ce qu'ils mangent et si c'est nocif ou pas pour sa santé. Les pouvoirs publics ont dans ce domaine une grande responsabilité s'il faut interdire les produits dangereux.

Pour nous « les Alternatifs » il semble nécessaire et responsable que le gouvernement soutienne le projet « Reach » dans sa première mouture lors du conseil européen.

Dans le cadre du cancer, un homme sur deux, une femme sur trois, soit deux couples sur trois sont directement concernés. Le cancer de l'enfant a progressé de 1% en 30 ans en Europe soutiennent les spécialistes de l'expertise chimique.

Les objectifs de « Reach » sont d'instaurer, sur 11 ans, un nouveau système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement. En 2006, les 25 pays de l'union devront transposer cette réglementation dans leur législation.

30.000 produits fabriqués ou importés dans l'UE dans des quantités dépassant une tonne par an seraient testés et répertoriés dans une base de données centrale, alors qu'on ne connaît pas actuellement leurs effets. Les substances les plus dangereuses (environ 1.500) seraient soumises à une procédure spéciale d'autorisation.

Cette réforme, proposée par la commission de Bruxelles est en cours de discussion au Parlement européen et entre les Etats membres. Elle subit un intense lobbying de la part des industriels. Elle sera examinée à la mi-novembre en première lecture par le Parlement européen.

